

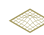




# BASE NAUTIQUE DU GRAND ARRAS

SAINT LAURENT BLANGY (62)

-  COM. URBAINE D'ARRAS
-  AVANT-PROPOS (MANDATAIRE) -  
ESPACE LIBRE - OPTERE - ETNAP -  
NJC ECONOMIE
-  1 697 M<sup>2</sup>
-  3 400 000 € HT
-  2023

Construction d'une base nautique répondant aux exigences techniques du haut niveau national de canoë-kayak sur le site du port fluvial

Implantée au sud de Saint-Laurent-Blangy, sur le site du port fluvial, la base nautique s'étire le long du canal de la Scarpe et s'inscrit dans la continuité du ruban vert reliant Arras à Fampoux. Ouvert sur le paysage, l'équipement s'intègre naturellement dans cet axe de promenade très fréquenté, constituant désormais une étape identifiée du parcours des bords de Scarpe.

Le projet s'insère avec justesse dans son environnement, tirant parti du caractère linéaire du canal et de la proximité du chemin de halage. Le bâtiment, sobre et horizontal, se déploie en continuité avec le paysage, tandis que l'aménagement extérieur accompagne la topographie et révèle les vues sur l'eau. Le fossé paysager vient marquer la transition entre les espaces de vie du club et les hangars à bateaux, tout en structurant la composition générale.

L'aménagement paysager, pensé comme un prolongement naturel de la promenade, s'organise autour d'un parking planté, de cheminements arborés et d'une palette végétale inspirée des dynamiques locales. Prairies fleuries, saules, frênes et aulnes accompagnent les parcours et favorisent le développement de la biodiversité tout en limitant l'entretien.

La gestion douce des eaux pluviales s'appuie sur un réseau de noues paysagères et sur l'infiltration naturelle, assurant la cohérence écologique du site. Par son ancrage délicat, la base nautique de Saint-Laurent-Blangy établit un dialogue sensible entre architecture, eau et nature, et s'impose aujourd'hui comme un repère paisible et vivant sur les rives de la Scarpe.

